

# *La mesure de la consommation par l'État: la genèse du Crédoc*



**Créé au début des années 1950 afin d'élaborer des statistiques sur la consommation de la population, le Crédoc s'intègre dans le tissu des institutions d'État chargées de produire les connaissances nécessaires à l'orientation et à la mise en œuvre de la politique de planification économique d'après-guerre. En examinant sa genèse, Régis Boulat étudie comment se sont construits les outils pour mesurer la demande sur les marchés des biens de consommation, au regard de la structure de l'offre disponible. Prospectif autant que prescriptif, ce travail de quantification participe à définir les catégories légitimes de la consommation.**

En 1953, la quantification de la consommation n'ayant jusque-là guère suscité l'intérêt des statisticiens et des chercheurs, la création du Centre de recherches et de documentation sur la consommation (Crédoc) marque

le début de l'analyse et de l'anticipation du comportement des consommateurs français. Elle intervient dans un contexte marqué par le développement des sciences humaines et sociales, par la création de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'élaboration de la comptabilité nationale et par la mise en place d'un programme franco-américain de modernisation reposant sur la notion de productivité. Erigée en slogan mobilisateur par l'*Economic Coopération Administration* chargée d'administrer le Plan Marshall et les experts du Plan - dont Jean Fourastié -, son accroissement nécessite de comprendre l'articulation entre production et demande. Grâce aux subventions du Fonds national de la productivité et à une fructueuse collaboration avec l'INSEE, le Crédoc va mobiliser des économistes, des sociologues et des statisticiens pour entreprendre l'analyse d'un « univers statistique quasiment inconnu ». Publiés dans la revue *Consommation*, leurs travaux vont apporter des réponses à toute une série de questions sur une « société de consommation » en plein développement.

## *La création*

Jusqu'en 1939, la consommation française n'a fait l'objet que d'estimations obtenues soit dans le cadre des travaux du revenu national, soit par extrapolation des résultats d'enquêtes individuelles, soit par les études de variations des stocks menées par la Statistique Générale de la France, les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce. Quant aux études de marché, sauf exception, les industriels français n'y ont pas attaché la même importance que leurs homologues américains. Alors qu'à partir de 1946 l'INSEE a mené des enquêtes sur les budgets des familles ouvrières - qui restent trop peu nombreuses, mal exploitées et peu coordonnées-, l'institutionnalisation du programme français d'accroissement de la productivité débouche sur le financement de projets pilotes, sur l'envoi de missions de productivité aux Etats-Unis. En 1952, deux d'entre-elles sont spécifiquement chargées d'étudier la vie du travailleur, les budgets des ouvriers et la consommation. C'est dans ce contexte que la commission Commerce, consommation et qualité du Comité National de la Productivité présente un projet de « Groupe d'études statistiques de la structure et des tendances de la demande », soutenu notamment par André Romieu, Jean Fourastié et Jacques Dumontier. Pour ces derniers « l'ignorance de la structure de la consommation et des tendances de la demande » est une lacune grave : « le progrès technique s'accompagne toujours de modifications sensibles dans la structure économique : telle activité se développe, telle autre est sollicitée. Aussi n'est-ce point seulement la demande actuelle, mais aussi la demande future qu'il est indispensable de connaître ».

Association privée constituée selon la loi de 1901, le Crédoc démarre ainsi ses travaux en octobre 1953 : il a pour mission d'établir des statistiques de consommation, de créer un lien entre les organismes qui procèdent à des études scientifiques du même ordre, d'examiner ce que pourraient être les répercussions des tendances observées dans certains secteurs sur d'autres secteurs de la consommation, et, enfin, d'informer le public. Le Centre collabore avec la Commission des comptes de la nation, le Plan, le Comité de coordination des statistiques et, surtout, avec l'INSEE, notamment le bureau des enquêtes sur les budgets de familles qui « livre des fondations, des murs » grâce à ses travaux, « la toiture et la peinture » grâce à ses matériaux, le Crédoc étant chargé « d'achever la maison ».

Les premiers responsables du Crédoc sont Jacques Dumontier (INSEE) et Henri Brousse (ingénieur agronome passé par l'Institut de conjoncture). Toutefois, deux anciens de l'ISEA en prennent rapidement la tête, à savoir Georges Rottier et Edmond Lisle. Polytechnicien né en 1921, le premier a d'abord dirigé le bureau londonien de l'Institut de Sciences Économiques Appliquées (ISEA) fondé par François Perroux alors que le second a été recruté par ce dernier comme attaché de recherche à sa sortie d'Oxford en 1950, avant de le rejoindre à Paris en 1953 à 1956. Le Centre accueille également de jeunes diplômés de l'Institut de statistique de l'université de Paris (ISUP) où enseigne Rottier : c'est le cas d'Arié et Andrée Mizrahi ou de Simone Sandier qui vont constituer le noyau dur de l'équipe médicale du Crédoc. Les membres des trois instances qui président à sa

destinée (conseil d'administration, conseil scientifique et le comité directeur de la revue *Consommation*) font partie d'un même réseau d'élites associant aux membres de l'ISEA - chargé d'assurer le contrôle de la valeur scientifique des travaux -, et de l'INSEE, des personnalités du Plan (Fourastié), du Service des études économiques et financières (SEEF), du Commissariat à la productivité (Gabriel Ardant), de l'INED (Sauvy). Sont représentés également le ministère de l'Industrie, le Conseil national du commerce, ainsi que deux organisations syndicales (CFTC, CGC). Des représentants de la Chambre de commerce de Paris, de la Fédération des directeurs commerciaux ou de l'Association nationale des praticiens en études de marché apportent un éclairage plus proche des milieux patronaux.

En 1955, il emploie 23 personnes et a déjà publié, en collaboration avec l'INSEE, dans les *Annales de recherches et de documentation sur la consommation* des études pionnières, notamment sur la consommation de viande – sujet brûlant en raison des polémiques accompagnant l'élaboration de l'indice des prix.

## ***Connaître les pratiques de consommation des Français***

Dans la deuxième moitié des années 1950, les travaux du Crédoc s'articulent autour de plusieurs grands axes : l'étude de l'évolution de la consommation globale par produits et par groupes socio-professionnels, l'analyse du comportement du consommateur et l'économétrie de la demande, l'établissement de perspectives de consommation à moyen terme, la méthodologie de l'étude de marché des biens de consommation et, enfin, des études plus spécifiques sur le développement urbain ou l'économie de la santé. Pour produire les comptes de la consommation les chercheurs du Crédoc s'appuient naturellement sur les statistiques fiscales, les statistiques de production ou de distribution de secteurs déterminés rassemblées par les professionnels mais également sur une méthode plus innovante, celle des sondages, qui consiste à interroger directement les ménages, ou un échantillon représentatif d'entre eux, sur leurs habitudes de consommation.

Le Crédoc adopte d'abord des conventions relatives à la définition des « ménages » et de la « consommation ». Quant aux méthodes de mesure ou plutôt « d'estimations approchées », l'idéal « est d'établir pour chaque produit un bilan faisant apparaître d'un côté l'ensemble des disponibilités sur le territoire national (production, déstockages, importations) et de l'autre côté l'ensemble des utilisations (exportations, achats par les administrations publiques, consommation des ménages, utilisation en produits intermédiaires et stockages). Faute d'estimations directes de certains postes ou de retard dans leur établissement, la méthode la plus directe pour estimer la consommation des particuliers consiste à leur demander de tenir des comptes ou à les interroger sur leurs dépenses au cours d'une période récente. Malgré des difficultés, les sondages permettent, grâce à un échantillon soigneusement choisi, d'extrapoler des résultats en tenant compte des différences de comportement observées entre les consommateurs suivant leur revenu ou leur milieu social. A toutes ces sources s'ajoutent les statistiques de distribution et de production.

Ces définitions posées, le dépouillement des questionnaires individuels de l'enquête Budget des familles de l'INSEE permet au Crédoc d'alimenter plusieurs types d'études.

D'abord, des études par produits afin d'obtenir le poste « dépenses des particuliers » dans la comptabilité nationale avec plus de détails que l'INSEE et le SEEF, ce qui n'est pas sans enjeu politique dans l'optique d'une consolidation de l'indice des prix et la définition, à terme, d'un indice national. En raison de la place très importante qu'ils occupent dans les dépenses alimentaires, des études pilotes sur la consommation de la viande, des corps gras, du sucre ou du lait et des fromages selon la dimension des ménages (1 adulte, 2 adultes, 2 adultes avec 1 à 3 enfants) pour les milieux urbains et ruraux paraissent en 1955. Ensuite, une étude de budgets familiaux paraît en 1956 qui présente un ensemble de résultats concernant l'élasticité de la demande des biens de consommation en fonction de la dépense totale : une première partie présente un compte rendu

sommaire des deux enquêtes sur les budgets familiaux effectuées en 1951 et 1952 ; la deuxième partie présente par grande catégorie de dépenses et par produit, des résultats pour le milieu urbain et le milieu rural ; la troisième partie discute le modèle à élasticité constante utilisé pour déterminer les coefficients de la deuxième partie ainsi qu'un modèle à élasticité variable en fonction de la dépense totale. Elle étudie ensuite l'influence de divers facteurs sur les dépenses de consommation (catégorie socio-professionnelle, dimension du ménage pour les données urbaines et région pour les données relatives au milieu rural). Ainsi, le Crédoc cherche à distinguer l'influence du revenu, du milieu social, de la taille de la famille et de la région sur la structure des dépenses des ménages.

En 1956, grâce à un financement du Fonds national de la productivité et à des progrès méthodologiques, le Crédoc entreprend une vaste enquête sur les dépenses des ménages dont une synthèse paraît en 1960 dans la revue *Consommation* : elle présente la consommation des ménages selon le type social et la région, selon la catégorie socio-professionnelle et la catégorie de commune, le type de famille et la catégorie de revenu. Les deux derniers chapitres concernent le parc automobile et son utilisation ainsi que la distribution des revenus. Parallèlement, dès 1955, sous l'impulsion du Plan, le Crédoc s'est doté d'une division d'économie médicale (DEM) dans laquelle les compétences des statisticiens sont complétées par celles des médecins afin de créer un système statistique permettant de saisir l'étendue et la complexité du système de santé français, d'établir les premiers « comptes de la santé » pour la préparation du budget et du plan. Enfin, le Crédoc organise un grand nombre de séminaires pour des chefs d'entreprises et des cadres pour leur apprendre les techniques d'études de marché ainsi que des connaissances en économie contemporaine, en comptabilité nationale ou sur les enquêtes par sondage.

A partir de 1958, grâce aux statistiques de l'INSEE et à un travail commun avec le SEEF, le Crédoc établit des estimations de la consommation des Français publiées régulièrement dans la revue *Consommation*. Dans le premier « Tableau général de la consommation des Français de 1950 à 1960 » qui paraît en 1961, le Crédoc établit une série continue et cohérente d'une décennie de consommations des Français. Pour G. Rottier, « la période couverte est maintenant assez longue, assez variée et assez riche pour servir de base à une analyse de la place de la consommation dans l'économie et à son interprétation à la lumière des facteurs principaux de l'évolution démographique et économique à long terme et des accidents qu'ils ont connus à court terme ». Les modèles prévisionnels plus ou moins élaborés ainsi établis s'accordent sur un accroissement du niveau de vie de près de 35% entre 1959 et 1965 mais aussi à une variation non négligeable du style de vie : « les dépenses alimentaires croissent moins vite que le total, les dépenses d'équipement familial de confort, de loisirs ou de transport augmentent beaucoup plus rapidement que l'ensemble ainsi que les dépenses médicales ; enfin, les autres dépenses (habillement etc.) augmentent comme la moyenne d'ensemble.

Dans un contexte marqué par le poids croissant de l'Etat dans l'économie et le social au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'observation des tendances de la consommation se développe en France à partir de 1953. Grâce aux initiatives du Plan, au financement du Comité national de la productivité et aux apports méthodologiques originaux de l'INSEE, le Crédoc permet ainsi à l'Etat de saisir l'évolution de la structure de la consommation des ménages et de comprendre les ressorts de « l'ère de l'abondance ».

### **Notes de bas de page :**

### **Pour citer cet article :**

Régis Boulat, « La mesure la consommation par l'Etat : la genèse du Crédoc », *Silomag*, n°16, janvier 2023. URL: <https://silogora.org/la-mesure-de-la-consommation-par-letat-la-genese-du-credoc/>